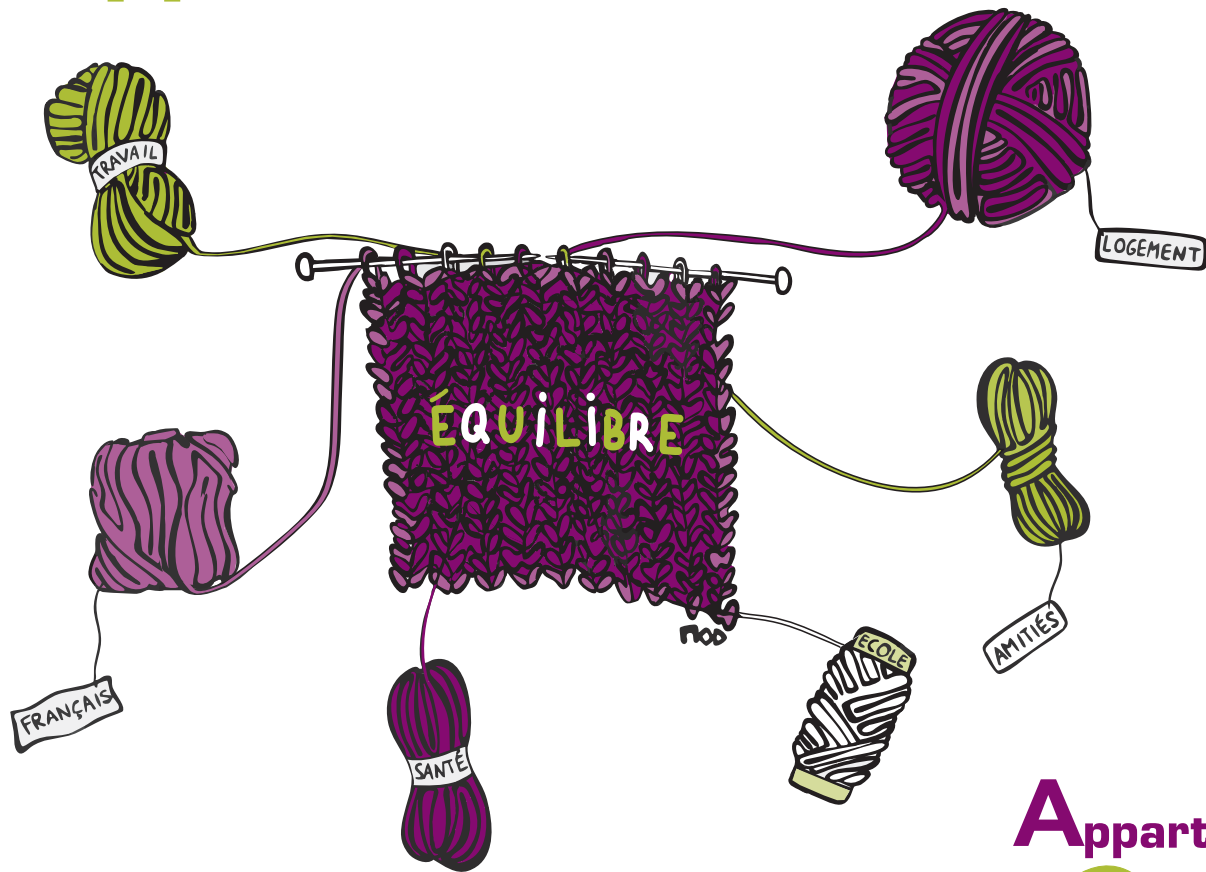


Rapport d'activité 2024



«(...) Sachant que seul est libre qui use de sa liberté et que la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres (...)» extrait du préambule de la Constitution fédérale

Le Comité

d'Appartenances-Genève est constitué de personnes bénévoles professionnellement en lien avec les problématiques de la migration, de la santé mentale ou des thématiques sociales.

Arantxa BADIA

Membre

Christine DAVIDSON

Co-présidente

Elodie GERBER

Membre

Sofia INTOUDI

Membre

Georges KURDY

Membre

Emilia RICHARD

Co-présidente

Marina SEVASTOPOULO

Membre

L'équipe clinique

de l'association est constituée de 3 médecins psychiatres psychothérapeutes FMH (0.8 équivalent temps plein), 6 psychologues psychothérapeutes FSP et de 7 psychologues en formation de psychothérapie (4.3 équivalent temps plein).

Argelia Bayard ARESTEGUI

Psychologue jusqu'en août

Tarek Bdeir IBAÑEZ

Psychiatre dès novembre

Chiara BERTIN

Psychiatre

Laura Bravo TABOADA

Psychologue dès janvier

Irene DE SANTA-ANA

Psychologue

Nathalie DIAZ-MARCHAND

Psychologue

Oriane GAUTHIER

Psychologue

Elena GEORGIADI

Psychiatre jusqu'en septembre

Yves GRASSIOULET

Psychologue

Vladimira IVANOVA

Psychologue

Asyiah KALANTARY

Psychologue dès juillet

Elena KASTRITIS

Psychiatre, médecin responsable

Fatma LASSOUED

psychologue

Roberto PASINI

Psychologue et psychologue coordinateur

Emilie PENTO

Psychologue

Stella PUNZO

Psychologue

Anne RILLIET HOWALD

Psychologue

ELISA TANNER

Stagiaire dès juillet

La gestion administrative

est assurée par :

Béatrice FAIDUTTI LUEBER

Directrice

Manuela MACEIRA

Secrétaire

Claudia PORTELA

Assistante de réseau jusqu'en mai

Julia MADUSSI

Assistante de réseau dès juillet

Karen VON BOECK

Ménage

La comptabilité et la gestion financière ont été externalisées à la Fiduciaire Florence Rivollet.

Impressum

Textes et statistiques :

C. Bertin, I. De Santa Ana, N. Diaz-Marchand, B. Faidutti, J. Madussi, R. Pasini, M. Sevastopoulou

Relecture :

N. Diaz-MArchand, E. Tanner

Illustrations :

M. Lueber

Photos :

B. Faidutti, E. Roset

Graphisme :

mc-graphisme

Impression :

Atar Roto Presse SA



Contact

Appartenances-Genève
Boulevard St. Georges 72 - 1205 Genève
Tél: 022 781 02 05
appartenances@appartenances-ge.ch
<https://www.appartenances-ge.ch>

Mot de la présidence

Cette année a été marquée par une arrivée importante de jeunes demandeurs d'asile et par une forte aggravation des situations cliniques. Beaucoup de nos patient-e-s, bénéficiaires de l'Hospice général, vivent à la fois des traumatismes liés à leur situation d'exil et de voyage, mais ils subissent aussi une pléthore de problèmes administratifs, permis, recours, auditions, décisions de renvoi, etc. , avec une incidence évidente sur les thérapeutes, souvent impuissants à les aider.

Il a fallu s'adapter, faire preuve de rigueur, de flexibilité, d'inventivité, renforcer les liens existants avec le réseau de manière globale, pour répondre aux spécificités de chaque prise en soins. Preuve en est la mise en place d'une permanence sociale de l'Hospice général dans les locaux d'Appartenances-Genève, les échanges réguliers avec différents services hospitaliers ainsi que l'initiation de discussions avec l'Hospice général autour de l'interprétariat communautaire en faveur

de nos patient-e-s qui sont également bénéficiaires de cette institution.

Ces situations compliquées et dramatiques, nécessitent un besoin accru de médecins psychiatres. Or, il est extrêmement difficile d'en recruter. Ceci est dû à la clause du besoin ainsi qu'à la pénurie généralisée face à la demande actuelle. Il semblerait aussi que cette spécialisation soit peu attractive, et ce d'autant moins dans le contexte d'Appartenances-Genève où les situa-

tions sont particulièrement complexes. Ce manque, s'il impacte potentiellement le suivi médical des patients, met en péril l'existence même du centre de soin.

Reste qu'une des forces de notre association réside dans sa capacité intacte, et ce dans toute situation, à réfléchir, à rebondir, et dans sa faculté à s'indigner et à s'engager.



Marina Sevastopoulo
Co-Présidente a.i.

Qui sommes-nous? Que faisons-nous?

L'ASSOCIATION

Appartenances-Genève est une association à but non-lucratif, reconnue d'utilité publique, qui s'est donné pour mission la promotion du développement de l'autonomie et l'amélioration de la qualité de vie des populations migrantes.

Ainsi, depuis 1997, l'association s'engage auprès de personnes vulnérables et tout particulièrement auprès de celles ayant vécu des violences collectives et/ou des violences individuelles. L'action d'Appartenances s'inscrit dans la planification sanitaire du Canton de Genève.

NOS ACTIVITES

LE CENTRE DE SOINS

Nous offrons des prises en charge thérapeutiques à des personnes présentant des difficultés d'ordre psychologique suite à leur processus migratoire et/ou à leur vécu traumatique. Les suivis, souvent sur le long cours, peuvent être individuels, de couple, familiaux ou collectifs. Ils s'adressent aussi bien aux enfants qu'aux adolescents ou aux adultes.

FORMATION

Nous engageons et nous formons des psychologues en formation de psychothérapie qui se spécialisent dans le travail clinique avec les migrants. En réponse aux besoins des professionnels de terrain qui accompagnent les personnes migrantes, nous proposons des supervisions et intervenons lors de formations.

STAGE

Chaque année nous accueillons un-e stagiaire psychologue à 50%. Ce stage permet de s'initier à l'approche de la psychologie clinique interculturelle et au travail de réseau mené par l'équipe clinique, tout en prenant part aux activités associatives.

ACTIVITÉS DE PRÉVENTION

Nous collaborons à des programmes de prévention focalisés sur la périnatalité.

COLLOQUE & RECHERCHE

Nous partageons, au niveau cantonal, fédéral et international, notre expérience de terrain avec d'autres professionnels travaillant avec les populations migrantes. Nous contribuons

ainsi à une meilleure compréhension des difficultés émanant du processus migratoire, de l'accueil, des différences culturelles et des traumatismes.

PLAIDOYER

Nous luttons pour que l'égalité de l'accès à des soins psychothérapeutiques de qualité soit garantie aux patients allophones, et pour que les conditions d'accueil et d'accompagnement soient dignes afin qu'ils retrouvent une véritable stabilité et une autonomie.



Table ronde citoyenneté démocratique

Notre centre de soins

PSYCHOTHÉRAPIES POUR LA POPULATION MIGRANTE

Notre centre de soins offre une prise en charge psychothérapeutique et de soutien aux personnes migrantes. La migration, volontaire ou forcée, entraîne de multiples pertes – matérielles, affectives, culturelles et sociales – et implique des remaniements des projets de vie et des ajustements de repères identitaires. Elle questionne également les aspects de transmission et d'éducation des enfants dans un nouveau contexte culturel.

Nombre de personnes qui s'adressent à nous ont été exposées, avant leur arrivée en Suisse, à des événements traumatiques générés par des guerres, des conflits interethniques, communautaires ou sociaux, ainsi qu'aux dangers et aux conditions extrêmes durant leur voyage.

À ces événements s'ajoutent des conditions de vie en Suisse souvent difficiles, voire précaires, causes de stress multiples pathogènes: logements collectifs peu adaptés, incertitude quant aux autorisations de séjour, précarité économique, degré de formation insuffisant ou non

reconnu, manque de perspectives, etc. Se développent alors des symptômes répondant à une clinique de l'attente.

APPROCHES THÉRAPEUTIQUES

Les modèles thérapeutiques sont divers (psychanalytique, systémique, approche centrée sur la personne, etc.) mais tous se marient à l'approche clinique transculturelle qui nous est commune et que nous défendons. Celle-ci comporte un volet de médiation culturelle qui touche à la langue de communication et à la construction d'un projet thérapeutique commun avec nos patientes, prenant en compte nos connaissances professionnelles et les éléments personnels, culturels et sociaux des patients. La collaboration avec les interprètes communautaires est essentielle.

UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE

Composée d'un nombre stable de membres en chiffre absolu (17 soignants dont une psychologue en congé sans solde, représentant 5,3 EPT), l'équipe clinique a évolué au cours de l'année. La transmission de la spécificité de notre clinique est centrale. Nous avons ainsi accueilli deux psychologues en formation

de psychothérapie, Laura Bravo TABOADA et Asyiah KALANTARY. Argelia BAYARD ARESTEGUI nous a quittés après l'été pour effectuer son année de formation dans un établissement reconnu ISFM. Au mois de septembre, la Dre GEORGIADI, pédopsychiatre, a décidé de s'établir à son compte. Notre médecin responsable, la Dre KASTRITIS, qui est également pédopsychiatre, a été remplacée pour la durée de son congé maternité par le médecin psychiatre Dr Bdeir IBAÑEZ.

MÉDECIN PSYCHIATRE

Il est à souligner que le recrutement de médecins psychiatres est un vrai casse-tête. Il y a pénurie à Genève comme dans le reste du pays. Or, la présence de psychiatres au sein de l'équipe est indispensable pour médier nos patients le cas échéant, les hospitaliser lorsque nécessaire, rédiger les rapports médicaux...

Cela fait des années que nous cherchons à étoffer notre équipe médicale. Il est urgent de trouver une solution pérenne et adaptée à notre mission garantissant, sur la durée, des soins psychiatriques à nos patients.

Certificats médicaux psychiatriques dans le cadre

Plaidoyer pour une meilleure collaboration avec les autorités

La patientèle d'Appartenances-Genève est composée de personnes migrantes dont une grande partie est en procédure d'asile. Dans ce cadre, les psychologues et psychiatres de l'équipe doivent régulièrement produire des certificats médicaux (CM) qui expliquent la situation psychique de nos patients. Ces CM sont étayés sur une longue expertise acquise par Appartenances qui inclut des connaissances en psychotraumatologie, transculturelles et géopolitiques. Les CM sont destinés aux autorités (le Secrétariat d'État aux Migrations et le Tribunal administratif fédéral) et produits à la demande du patient ou de son mandataire. Ils devraient être intégrés dans la décision d'asile ou dans un recours.

INVRAISEMBLANCE

Nous assistons depuis le début de cette décennie à un balayement répété de la part des autorités des éléments rapportés dans nos CM que nous jugeons préoccupant. Des arguments réitérés «d'allégations tardives» par rapport à des événements traumatiques subis,

non apparus lors des auditions, sont intégrés dans le caractère «invraisemblable» des propos de nos patient·e·s.

Les autorités semblent ne pas prendre en compte la différence de contexte entre des auditions – délimitées dans le temps, stressantes et aboutissant à un jugement déterminant – et une psychothérapie qui se déroule sur du long terme et favorise un lien de confiance entre le thérapeute et son patient, permettant la construction d'un sentiment de sécurité.

Les autorités se basent sur la «psychologie du témoignage» et allèguent que les événements rapportés devraient présenter une «densité significative» car ils seraient relativement bien «stockés dans la mémoire». Or, selon différentes études, entre 50 et 75 % des requérant·e·s d'asile souffrent d'un stress post-traumatique voire d'un stress post-traumatique complexe. Un tel syndrome signifie que la mémoire des événements n'a pas pu être construite et que ces derniers ne



de l'asile

peuvent être évoqués. Au contraire, contraindre à un tel récit, c'est condamner les personnes à les revivre. Ce n'est que dans des conditions de sécurité psychique et par petites quantités que nos patiente-s peuvent transformer ces traces traumatiques en des contenus de la mémoire, ce qui en permet l'évocation. C'est pour ces raisons que ces allégations sont « tardives » et qu'elles sont rapportées dans nos CM. Elles sont « vraisemblables » et cliniquement crédibles.

APPEL À LA COLLABORATION

L'étayage des autorités sur la « psychologie du témoignage » et leur compréhension de la mémoire appliquées à des personnes ayant un stress post-traumatique est scientifiquement faux ! Il porte une atteinte à l'humanité de personnes déjà vulnérables.

Pour ces raisons, nous demandons une meilleure prise en compte de nos CM et une plus grande collaboration interdisciplinaire, à défaut de pouvoir compter sur du personnel formé à la psychotraumatologie lors des auditions et de l'évaluation de la vraisemblance du récit.

L'importance du réseau

Le travail en réseau fait partie intégrante de la réalité de la prise en soin des personnes issues de la migration. C'est pourquoi nous avons à cœur de rencontrer régulièrement les structures qui constituent ce réseau : une connaissance réciproque des spécificités de chacune permet de développer des synergies, des projets conjoints et de défendre des causes communes. Le partage et les rencontres favorisent la co-construction de solutions.

En 2024, l'accent a été mis sur le renforcement de la collaboration avec l'Hospice général. Plusieurs rencontres ont eu lieu à Appartenances, dans les bureaux de l'Hospice à Cointrin et au Foyer Rigot en vue d'améliorer la prise en charge de ceux de nos patients qui sont bénéficiaires de l'Hospice général. Cela s'est concrétisé par la mise en œuvre d'un projet pilote de permanence sociale mensuelle dans nos locaux, assurée par des assistantes sociales de l'Hospice. Au vu des résultats positifs, l'expérience se poursuivra en 2025.

Lors d'un colloque, notre équipe clinique a accueilli l'unité MEME (santé Mentale Enfants-adolescentes et adolescents Migrants) des HUG. Cette équipe de consultation transculturelle de pédopsychiatrie s'occupe des enfants réfugiés arrivés seuls ou avec leur famille à Genève. Cette unité nous adressant de nombreux cas durant l'année, il était essentiel d'échanger autour de nos fonctionnements respectifs.

L'association Embellimur nous a présenté son travail autour de l'ergothérapie. Embellimur offre un accueil et la possibilité de s'investir dans des activités collectives dans un cadre bienveillant, sécurisant, non-jugeant et familial à toute personne pour laquelle une ergothérapie peut améliorer ou stabiliser l'état de santé. Plusieurs de nos patiente-s ont bénéficié de cet accompagnement chaleureux, participant entre autres à la création de mosaïques.

Statistiques de l'unité de soins

En 2024, le nombre de patients s'élève à **301** (183 femmes et 118 hommes). Cette baisse significative (24%) par rapport à 2023 s'explique en partie par les départs ou les congés maternité de plusieurs psychothérapeutes: certain-e-s patient-e-s souhaitent suivre leur psychothérapeute ou suspendre leur psychothérapie jusqu'au retour de leur thérapeute. Parallèlement, avec 4490 consultations, on assiste à une augmentation de 4,8% par rapport à 2023. De fait, l'aggravation de l'état de santé de nombreux-euses patient-e-s et la complexité de leurs situations ont nécessité de resserrer le suivi ambulatoire en rapprochant les rendez-vous. Ceci est corroboré par le fait que les heures de suivi facturables passent à 5 050, soit une augmentation de 2% par rapport à l'an passé.

Ce suivi comprend tout le travail de coordination et de communication avec le réseau: hôpital, médecin, famille, avocat, curateur, assistant social, éducateur, référent, enseignant, etc. ainsi qu'avec les interprètes.

171 patient-e-s expriment avoir subi des violences individuelles: **64%** sont des femmes et 36% des hommes. 135 patients déclarent avoir été

victimes de violences collectives: **61%** sont des hommes et 34% des femmes.

Appartenances a reçu 220 demandes de prise en soin qui ont été traitées durant les colloques hebdomadaires, soit une moyenne de 18,5 par mois. Il a été répondu positivement à 70, soit près d'un tiers. Les demandes qui n'ont pas été retenues ont été réorientées vers d'autres structures.

Adressage des patient-e-s	2022	2023	2024
Services sociaux et juridiques	27%	7%	12%
HUG	26%	41%	49%
DIP	10%	6%	4%
Médecin privé somatique ou psychiatre	12%	11%	11%
Entourage/réseau	11%	13%	14%
Eux-Elles mêmes	10%	10%	4%
Autres	5%	3%	5%
Total général	100%	100%	100%

65% des demandes de suivi proviennent d'institutions publiques, un pourcentage en légère hausse par rapport aux années précédentes. La moitié de toutes les demandes ont été soumises par différents services de l'Hôpital cantonal: CAPPI, Service de psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (SPEA), consultation transculturelle

de pédopsychiatrie MEME (santé Mentale Enfants-adolescentes et adolescents Migrants), Consultation ambulatoire de santé des adolescents et des jeunes adultes (CASAA), Santé Asile et Réfugié (USAR), Unité de consultation ambulatoire de médecine interne générale (UCAMIG), etc. Le nombre de demandes des HUG est en légère progression par rapport à 2023: (109 au lieu de 106). Il a été répondu positivement à 28% d'entre elles (45% en 2023). Cette baisse s'explique par la détérioration de la santé des patients déjà en soin qui a limité la possibilité d'accueil de nouveaux patient-e-s; et par le fait qu'Appartenances, qui est un centre ambulatoire, n'est pas outillé pour accepter certaines des situations requérant un suivi au quotidien. Plusieurs patient-e-s ont d'ailleurs dû être hospitalisé-e-s.

Régions d'origine	2022	2023	2024
Afrique	30%	31%	30%
Amérique du Sud/Antilles	10%	8%	9%
Asie	13%	8%	7%
Balkans/Eur. orientale	15%	17%	15%
Europe occidentale	6%	6%	2%
Moyen Orient	22%	30%	36%
Amérique du Nord	1%	0%	0%

En 2024, la patientèle comptait **65** nationalités, un miroir du contexte international et de la politique migratoire de notre pays. La proportion de patients du Moyen-Orient et d'Asie centrale continue d'augmenter avec des personnes avant tout issues d'Afghanistan (20%), Turquie/kurde (8%), Syrie (3%), Iran (3%). Le nombre de patient-e-s provenant d'Europe orientale se stabilise avec une diminution des patient-e-s originaires des Balkans compensée par une légère augmentation des patient-e-s ukrainien-e-s. Originaires de 24 pays, les Africain-e-s constituent près d'un tiers de la patientèle. Les Erythréen-ne-s (6 %) demeurent les plus nombreux-euses.

Durée du séjour en Suisse	Nb patient-e-s	Pourcentage
Né-e en Suisse	1	0.5 %
Moins de 1 an	1	0.5 %
1 à 2 ans	85	28 %
3 à 5 ans	66	22 %
6 à 10 ans	60	20 %
Plus de 10 ans	66	22 %
Inconnu	23	7 %
Total général	302	100 %

28,5% des patients, soit 86 personnes et autant de femmes que d'hommes, sont en Suisse depuis moins de 2 ans. Ce sont des primo-arrivant-e-s. 36% sont originaires d'Afghanistan, 19% d'Ukraine, 13% de Turquie, 10% du Burundi et le 22% restant d'une douzaine d'autre pays. **67%** sont bénéficiaires de l'Hospice général. **63%** des suivis se déroulent en présence d'interprètes communautaires.

Statut juridique	2022	2023	2024
B/B réfugié/B humanitaire	21%	26%	26%
Permis F	17%	18%	19%
Livret N	11%	12%	19%
Autre (inconnu, en cours, diplomate)	6%	7%	9%
Sans permis	11%	11%	8%
Passeport CH	17%	13%	6%
Permis C	12%	8%	6%
Permis S	1%	3%	5%
Attestation de départ/NEM	4%	2%	2%
Total général	100%	100%	100%

La décision de l'équipe clinique de privilégier les suivis de personnes primo-arrivantes allophones est corroborée par le tableau ci-dessus. On observe un accroissement du

taux de patient-e-s disposant de permis B, F, N et S: 69% (pour 59% en 2023). Beaucoup de ces patient-e-s sont confronté-e-s à l'incertitude quant à leur futur, à la peur de ne pouvoir rester en Suisse, à l'impossibilité de faire venir leur famille, à l'interdiction ou la difficulté de trouver du travail, à l'angoisse de savoir leurs proches restés au pays en danger. Le pourcentage, de patient-e-s détenant un permis S est en augmentation de même que celui des détenteurs d'un permis N (en procédure d'asile).

Âge de nos patient-e-s	2022	2023	2024
0 à 11 ans	7 %	8 %	8 %
12 à 17 ans	14 %	16 %	12 %
18 à 25 ans	20 %	19 %	23 %
26 à 64 ans	57 %	55 %	56 %
Plus de 65 ans	2 %	2 %	1 %

Les patient-e-s de moins de 25 ans représentent **43 %** de la patientèle en 2024 (127). Parmi eux on compte de nombreux anciens RMNA pour qui le passage à la majorité est souvent un événement brutal.

Regroupement familial

Plaidoyer pour une politique humaine et pragmatique

L'équipe clinique est de plus en plus confrontée à la prise en charge de patiente-s affecté-e-s dans leur santé mentale faute de regroupement familial. De fait, l'écartèlement initial fréquent des familles durant la fuite engendre une souffrance pour chacun des membres de ces familles. Cette souffrance est exacerbée par les obstacles juridiques du pays d'accueil qui retardent, voire empêchent, un regroupement familial.

L'ATTENTE QUI REND MALADE

L'amélioration de l'état de santé des patiente-s dépend en grande partie de la décision positive des autorités. Une « clinique de l'attente » a été décrite pour des personnes à l'aide d'urgence qui appréhendent, parfois pendant des années, un éventuel renvoi. Cette attente rend fou. On retrouve une souffrance du même ordre chez ces personnes, ces familles, qui doivent rester séparées pendant des années: désinvestissement du quotidien, repli sur soi, difficultés à penser, à agir, impossibilité de se projeter dans le futur.

C'est le cas de Ghazala, en Suisse avec son père depuis plusieurs années. Ils ont été séparés de la maman et des deux jeunes frères dans leur fuite. Ceux-ci sont restés bloqués en Turquie où ils survivent dans la précarité. Comment vivre quand la logique de ton pays d'accueil nie la réalité d'une vie familiale antérieure et t'interdit la possibilité d'être pris dans les bras par ta maman? Où trouver la force pour apprendre le français, te faire des amis, c'est-à-dire répondre à l'injonction de « s'intégrer »? Comment, en tant que père et mari, assurer son rôle de protecteur jusqu'au bout de la fuite, alors que la famille est éclatée? Comment se respecter soi-même quand on ne parvient pas à répondre aux besoins vitaux de ses enfants?

COÛTS HUMAINS ET FINANCIERS

Il aura fallu des années d'attente, d'angoisse, de désespoir, durant lesquelles Ghazala tentera à maintes reprises de mettre fin à ses jours, jusqu'à ce que la famille puisse enfin être réunie en Suisse. Des années qui ont nécessité un accompagnement rapproché de la part

des psychothérapeutes: plusieurs séances de psychothérapie par semaine, suivis de crise, hospitalisations, contacts téléphoniques quotidiens... Mal-être extrême des patiente-s mais également préoccupations majeures des soignant-e-s, confronté-e-s à l'impuissance devant un système qui broie l'humain.

Quels buts véritables poursuit ce système, qui contribue à entamer et péjorer la santé de personnes qui devraient avoir trouvé refuge chez nous? Un positionnement plus simple et plus humain de la part des politiques suisses quant à ce droit de vivre ensemble allégerait à la fois souffrances et porte-monnaie, permettrait aux personnes exilées d'élaborer leurs traumatismes et deuils multiples, de se reconstruire et les autoriserait à envisager des possibilités de s'intégrer pleinement à leur nouveau contexte de vie.

Et vogue la galère à l'Espace Madeleine



En coordination avec l'Espace Madeleine, l'Agora et l'Association Nela, Appartenances-Genève a participé à l'accueil de l'exposition « Et vogue la galère. Survivre à la mer, vivre ici. Témoignages » au Temple de la Madeleine du 11 au 20 juin. Des milliers de petits bateaux en papier dans un temple... qui symbolisent les plus de 31 000 personnes disparues en mer Méditerranée lors de leur tentative d'exil vers l'Europe. Et des grandes photos de jeunes qui ont survécu à la traversée et dont on peut entendre les témoignages. Cette exposition a donné lieu à l'organisation d'une chaleureuse soirée de sensibilisation et de plaidoyer, mêlant interventions et interludes musicaux.

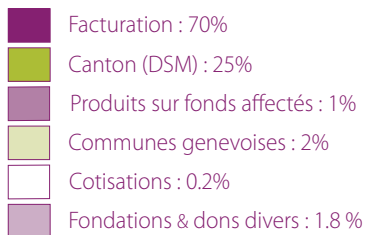
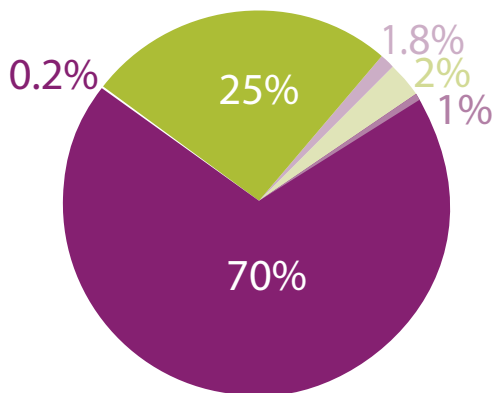


Comptes 2024

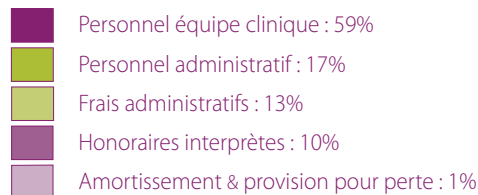
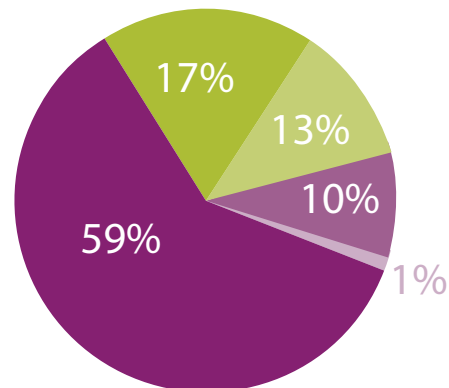
CHARGES		PRODUITS D'EXPLOITATION	
SALAIRES PSYCHOLOGUES & COÛTS INDÉPENDANTS	626 025	FACTURATION	813 383
SALAIRES ET CHARGES SOCIALES BINÔME	50 153	SUBVENTION ÉTAT DE GENÈVE (DSM)	288 720
STAGIAIRE & SUPERVISIONS	33 232	COMMUNES GENEVOISES	23 550
HONORAIRES D'INTERPRÈTES	119 172	FONDATIONS ET DONS DIVERS	17 252
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	5 372	COTISATIONS	2 491
FRAIS DE PERSONNEL ADMINISTRATIF	204 712	AUTRES PRODUITS	11 725
LOYERS & CHARGES LOCATIVES	54 464		
FRAIS ADMINISTRATIFS	99 224		
AMORTISSEMENTS	11 725		
TOTAL DES CHARGES	1 204 079	TOTAL	1 157 121
RÉSULTATS EXERCICES ANTÉRIEURS	27 936		
RÉSULTAT	- 19 022		

Symptomatiques des souffrances psychiques éprouvées, les rendez-vous manqués des patient.e.s constituent un manque à gagner tant pour l'association que pour les médecins et psychothérapeutes indépendants. Ce manque à gagner représente 8% du chiffre d'affaires. Une centaine d'heures de travail bénévole, évaluées à CHF 9526.-, ont été données à Appartenances-Genève par les membres du comité ainsi que par les membres de l'équipe du centre de soins. 460 heures d'interprétariat ont été financées par des tiers.

PROVENANCE DES RESSOURCES



RÉPARTITION DES DÉPENSES



Implication dans le maillage socio-sanitaire et éducatif

En vue de contribuer à une meilleure compréhension des difficultés psychiques liées au processus migratoire, y compris dans sa dimension traumatique, Appartenances-Genève accorde une grande importance au partage et à la transmission de ses pratiques.

De manière générale, nous apportons une attention particulière à l'interdisciplinarité du travail en réseau, la prise en charge des migrant-e-s et des personnes souffrant de traumatismes nécessitant une approche globale intégrant des intervenant-e-s issu-e-s des domaines médical, psychologique, social, juridique, éducatif, culturel et parfois religieux.

PARTICIPATION/ANIMATION DE COLLOQUES

Intervention à la Société Médico-Psychologique à Paris lors d'une séance sur la clinique transculturelle face à des sociétés en changement. **(AK)**

Participation à l'organisation par différents services des HUG du cycle de conférences

professionnelles sur le thème « *Soigner les exilés et exilés, un défi professionnel riche en humanité* ». **(EK & NDM)**

Présentation de l'ouvrage « Un café comme métaphore » de M. KNECHT et J.C. MÉTRAUX. **(ISA)**

SUPERVISIONS

Supervision de l'équipe du « Secteur Traite » du Centre Social Protestant. **(NDM)**

Supervision du « Groupe Coordination asile Jeunes déboutés » qui accompagne les jeunes déboutés. **(ISA)**

Supervision d'une éducatrice en milieu ouvert de l'AGAPE. **(EP)**

CONSEILS/EXPERTISES

Université de Genève :

- Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation (FPSE-GE): échange avec un étudiant de la FPSE, section psychologie, sur la pratique avec les personnes migrantes. **(NDM)**

- FPSE-GE : participation à une recherche de mémoire de master de deux étudiantes en psychologie sur la thématique des résonances des thérapeutes au contexte social. **(EP)**

- Global Studies Institute: dans le cadre d'un cours sur les migrations, entretien téléphonique avec une étudiante en master. **(EP)**

Haute École de Travail Social- Genève

- Rencontre avec des étudiants en Bachelor sur le thème de « *L'insertion professionnelle des personnes migrantes à travers le programme Horizon Académique* ». **(NDM)**

Autre

- Rencontre d'une médecin généraliste intéressée à travailler avec les personnes migrantes. **(NDM)**
- Présentation des activités d'Appartenances-Genève à des tuteurs de l'antenne Saconnex-Étoile de Reliance, et sensibilisation au syndrome vicariant. **(MS & BFL)**

RÉSEAU

Rencontre, lors d'un colloque hebdomadaire, de la consultation transculturelle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, unité MEME des HUG. **(Équipe)**

Rencontres avec l'Hospice général: AMIC. **(équipe)**, Secteur admin-santé et Villa Rigot. **(EK & BFL)**

Rencontre avec Horizon académique, Voie F Coudre au fil des relations. **(BFL)**

Co-organisation de la venue de l'exposition «*Et vogue la Galère. Survivre à la mer. Vivre ici*» à l'Église de la Madeleine en collaboration avec l'association Nela, l'AGORA et l'Espace Madeleine. **(NDM, BFL & JM)**

Participation aux portes ouvertes du COS **(BFL & CP)**, à l'inauguration de l'atelier d'Embellimur à Vernier **(BFL)**, à l'anniversaire du BIS et au lancement de l'exposition «*À travers temps et frontières*» pour le centenaire du SSI. **(BFL & JM)**

Participation aux réunions de la Coordination asile et du CAPAS. **(BFL & JM)**

PUBLICATION D'ARTICLE MÉDICAL

A. KALANTARY, J.BARRIOS & B. GOGUIKIAN (juin 2024). Le stress parental chez des familles migrantes: le rôle des réseaux transnationaux. In *Annales Médico-psychologiques, revue psychiatrique*. Elsevier MASSON.

PRÉSENCE DANS MÉDIA

Interview pour la Tribune de Genève, sur la santé psychique des migrant-e-s, le 26/03/2024. **(NDM)**

Article dans asile.ch «*Et vogue la galère. Survivre à la mer, vivre ici*», juin 2024. **(NDM & BFL)**



AUTRE

Participation à une séance de la Commission sociale du Grand Conseil de Genève– Proposition d'une motion «*Droit à la vie pour les personnes vulnérables dans l'asile*». **(NDM)**

Vernissage des Podcasts en lien avec les projets des Berceuses du théâtre Spirale. **(NDM)**

Refonte du site internet **(BFL, CP & ET)** et réactualisation du flyer. **(BFL, ET & JM)**

Remerciements

Nous adressons nos chaleureux remerciements à l'État de Genève. Le contrat de prestations, qui avalise notre mission de prise en charge psychothérapeutique de personnes migrantes, nous assure un socle financier déterminant pour la stabilité de notre centre de soins. Ceci est d'autant plus appréciable que nous sommes confrontés à une péjoration globale de la santé mentale des patiente-s.

Nous sommes reconnaissant-e-s envers la Fondation Aletheia qui a soutenu l'élaboration d'un projet à l'attention des femmes migrantes atteinte au niveau psychique et somatique.

Nous remercions les villes et communes de Bardonnex, Bellevue, Bernex, Carouge, Collonge-Bellerive, Confignon, Choulex, Dardagny, Grand-Saconnex, Meinier, Meyrin, Plan-les-Ouates, Puplinge, Thônex, Troinex, Versoix et Veyrier pour leur soutien financier. Il a contribué à une prise en soin adéquate

de nos patiente-s allophones malgré l'augmentation continue des frais d'interprétariat. Cet appui est vraiment très apprécié.

Nous exprimons notre sincère gratitude aux interprètes communautaires pour leur travail et leur engagement, essentiels à la prise en charge des patiente-s allophones et au soutien de leurs familles. Nous remercions aussi le service d'interprétariat communautaire de la Croix-Rouge pour nous avoir donné accès à son « fonds associations ».

Un immense merci à la Paroisse Suisse-Allemande, à Mme FIORINI, à son équipe de l'Espace Madeleine ainsi qu'aux bénévoles, qui nous ont enchantés avec leur marché de Noël au profit d'Appartenances-Genève. Merci également à tous nos donateurs, pour leur temps et leur précieux engagement.

Un grand merci encore à la Fiduciaire Florence Rivollet pour sa précieuse perspicacité.

301 patiente-s

65 nationalités

67% des patiente-s bénéficiaires de l'Hospice général

63% de suivis dans d'autres langues que le français

Appartenances-Genève
CH 46 0900 0000 6035 5174 8
tél: 022 781 02 05
appartenances@appartenances-ge.ch

Comptes annuels
Le rapport de l'organe de révision
est disponible sur notre site internet
www.appartenances-ge.ch

